

Le « rédac'chef », le comité de lecture, les reviewers : à quoi servent-ils ?

Guex J.-J.

Lorsqu'un auteur souhaite faire publier un article, il l'adresse au rédacteur en chef du journal qu'il a choisi. Là commence un processus qui doit être compris et non redouté.

Le « rédac'chef » est l'arbitre qui dès le début va décider si l'article a un sujet adapté au journal, s'il est déjà assez bien rédigé pour être soumis au **comité de lecture**, ou au contraire, il n'est pas adapté ou encore trop mal écrit.

L'article, s'il peut être amélioré, sera soumis à un ou plusieurs membres du **comité de lecture** (les « reviewers ») dont le rôle sera d'aider l'auteur à peaufiner son texte de façon à intéresser un maximum de lecteurs. Si l'article présente de graves défauts, le comité de lecture pourra demander que l'article soit totalement réécrit, *a contrario* il pourra ne soulever que quelques questions mineures. Le comité de lecture restera dans tous les cas anonyme pour l'auteur.

Après que le comité de lecture aura donné son avis et formulé ses remarques, le rédacteur en chef communiquera à l'auteur la décision finale, qui pourra selon le cas aller de « publication tel quel » à « rejet »¹, en passant par toutes les variantes des « modifications suggérées ». Selon le cas, l'article réécrit devra à nouveau passer par une relecture.

Ordinairement, si un article précis est demandé à un auteur renommé et connu pour ses qualités rédactionnelles, l'article ne passera pas par le comité de lecture, et sera sous l'entière responsabilité du rédacteur en chef et de l'auteur.

Et si un article est particulièrement soigné, le rédacteur en chef peut décider de se substituer au comité de rédaction.

Au total, il ne faut voir dans ce processus apparemment sévère que ses côtés positifs : pour les lecteurs, ils peuvent en attendre une amélioration de la qualité des articles et du niveau de la revue, et pour les auteurs, ils auront droit à une aide technique bénévole par des experts/auteurs de qualité.

Les reviewers font un travail long et ingrat, parfois pénible, parfois excitant, ils ne doivent pas être considérés comme des « empêcheurs d'écrire en rond », mais comme des tuteurs bienveillants.

Je tiens à les remercier sincèrement ici.

Tous à vos claviers...

1. Par exemple s'il est truffé de fautes de syntaxes ou d'orthographe, s'il ne présente aucune référence, s'il n'est pas rédigé selon les standards de la revue : voir en fin de revue les conseils aux auteurs.

The “editor-in-chief”, the reading committee, the reviewers: what are they for?

Guex J.-J.

When an author wishes to have an article published, he sends it to the editor-in-chief of the newspaper he has chosen. There begins a process that must be understood and not feared.

*The “editor-in-chief” is the referee who, from the outset, will decide whether the article has a subject suitable for the newspaper, whether it is already well enough written to be submitted to the **reading committee**, or on the contrary, whether it is not suitable or too badly written.*

The article, if it can be improved, will be submitted to one or more members of the reading committee (the “reviewers”) whose role will be to help the author refine his or her text so as to interest as many readers as possible. If the article is seriously flawed, the reviewers may ask that the article be completely rewritten, or they may raise only minor issues. The reading committee will in all cases remain anonymous to the author.

After the reading committee has given its opinion and formulated its remarks, the editor-in-chief will inform the author of the final decision, which may range from “publication as is” to “rejection”¹, including all variants of “suggested modifications”.

Depending on the case, the rewritten article will have to be proofread again.

Usually, if a specific article is requested from a renowned author known for his or her editorial qualities, the article will not go through the reading committee, and will be under the full responsibility of the editor-in-chief and the author.

And if an article is particularly well-written, the Editor-in-Chief may decide to substitute to the Editorial Board.

All in all, one should only see the positive sides of this apparently severe process: for readers, they can expect an improvement in the quality of the articles and the standard of the journal, and for authors, they will be entitled to voluntary technical assistance by quality experts/authors.

Reviewers do a long and thankless job, sometimes painful, sometimes exciting; they should not be seen as “impediments to writing in circles”, but as benevolent tutors.

I would like to sincerely thank them here.

All to your keyboards...

¹. For example, if it is riddled with syntax or spelling mistakes, if it does not present any references, if it is not written according to the journal’s standards: see the advice to authors at the end of the review.